

Les conducteurs de vélos-taxis mécontents des nouvelles réglementations au Burundi

Voice of America, 28 novembre 2016 Les propriétaires des vélos-taxis à Bujumbura s'insurgent contre la mesure de la mairie de porter un gilet (photo) qui coûte 13 000 francs burundais (9\$). Le vélo - qui peut rapporter de deux à trois mille francs burundais quotidiennement - est largement utilisé comme moyen de transport par les Burundais. Ce métier de conducteur fait vivre des milliers de citoyens, et cette nouvelle loi agace les travailleurs. Une autre taxe sur la plaque d'immatriculation pourrait être également imposée sur les vélos-taxis.

La majorité des 700 000 habitants des quartiers de la capitale, souvent pauvres, se déplacent à vélo pour se rendre en ville faire leurs activités quotidiennes. Nombreux sont ceux qui utilisent le vélo comme moyen de transport. Cet habitant du quartier Bwiza, au centre-ville de Bujumbura, indique que le vélo-taxi a une grande importance dans sa vie. Il indique qu'avec son maigre salaire, c'est le moyen de transport qu'il utilise souvent comparativement à ses rentrées mensuelles. Pour ce conducteur d'un vélo-taxi qui a une famille à l'intérieur du pays et qui envoie mensuellement de l'argent, la paie pour le gilet vient contrecarrer les projets financiers et le rend encore plus pauvre. « Cette mesure est venue nous contraindre dans l'exercice de notre métier. Cet argent que nous demandent, on ne peut pas l'avoir par jour ou par semaine. Si nous avions au moins fait une réunion entre responsables, on aurait fixé une taxe consensuelle, et il n'y aurait pas eu de problème », explique-t-il. « Je fais un versement quotidien de 100 francs burundais alors que je gagne entre 2 000 et 3 000 francs que j'utilise pour la restauration. J'économise entre 1 500 ou 2 000 francs. Imaginez-vous quand nous allons commencer à payer les plaques et autres. Ce sera très difficile pour nous. » Selon les témoignages, des conducteurs de vélos-taxis affirment qu'ils sont obligés de payer de l'argent aux policiers, les accusant de corruption. Pour la police, les conducteurs de vélos-taxis traversent des quartiers et des zones où ils sont interdits d'accès et payent des amendes, comme le stipule la loi. Il est à noter que le métier de conducteur des vélos-taxis fait également vivre des milliers de citoyens à Bujumbura et à l'intérieur du pays qui luttent heure par heure pour leur survie. Christophe Nkurunziza, correspondant à Bujumbura